

Le Conseil Express

Séance du 12 mai 2026

En bref

Lors de la séance du 12 mai 2026, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a adopté plusieurs résolutions importantes et discuté de différents sujets. Vous trouverez ci-dessous certains de ces points. Pour tout savoir sur les séances du conseil, visitez le villesadp.ca/seance-du-conseil/.

Annonce

RAPPORT FINANCIER 2025

La trésorière a été autorisée à publier les états financiers 2025 de la Ville à la suite du dépôt du rapport financier pour l'exercice financier 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe accompagnant ledit rapport financier. Il est possible de consulter les documents officiels sur le site Internet de la Ville ou sur le site du MAMH.

L'audit de ce rapport a été réalisé par les vérificateurs de la firme GBA CPA inc., qui ont eu accès à l'ensemble des documents de la Ville afin de produire ledit rapport.

En fin d'exercice, nous présentons donc un surplus budgétaire de 1 398 497 \$. Ce dernier sera réaffecté à notre excédent de fonctionnements non affecté, qui s'élève, avec cet ajout, à 4 453 591 \$ au 31 décembre 2025.

Décisions du conseil

GESTION CONTRACTUELLE

Le Conseil municipal a accordé plusieurs contrats, notamment :

- La fourniture de l'éclairage solaire du nouveau stationnement Gibson (34 485 \$ taxes inc.) à la compagnie SoliDel Canada inc.
- Le remplacement du système d'éclairage (distribution électrique) au parc Serge-Gagnon (75 542 \$ taxes inc.) à l'entreprise M. & W. Therrien.



Nominations

Le comité consultatif en environnement accueillera Mme Josée Dumoulin à titre de représentante d'un organisme communautaire pour deux ans.

Un comité de suivi de la Politique culturelle a été créé et est composé de M. Frédéric Maltais, directeur adjoint du Service des loisirs et de la culture, ainsi que de Mmes Isabelle Dagenais et Lucie Sincennes, citoyennes.

Autorisation et appui

FERMETURE DE RUES

Dans le cadre de la **Journée Annuelle De l'Environnement (JADE)** qui se tiendra le 6 juin prochain au parc de la Meunerie-Rivest, le Conseil a autorisé les fermetures partielles des rues de la Meunerie et Lauzon. Cette décision permettra de mieux encadrer la circulation des véhicules venant chercher du compost. Une signalisation temporaire sera mise en place pour aider les usagers de la route. Les personnes résidant dans le secteur en ont été informé par écrit.



APPUI À LA VILLE DE TERREBONNE

Le Conseil donne son appui à la Ville de Terrebonne relativement à son projet d'adopter un règlement mettant en place une interdiction de circulation des camions et des véhicules-outils sur le chemin Comtois puisqu'il entreprendra lui aussi de démarches pour mettre en place une telle interdiction sur le rang Lepage reliant le chemin Comtois.

Le Conseil en ligne

villesadp.ca • youtube.com/@villeSADP

Prochaine séance ordinaire : mardi 12 mai 2026

